

INFINITUS INNOVATIONS (CANADA) INC.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Version canadienne :

La présente politique de confidentialité détermine : (1) les fins auxquelles Infinitus Innovations (Canada) Inc. (ci-après « Infinitus Canada ») recueille, utilise et divulgue vos renseignements personnels; (2) le type de renseignements personnels qu'Infinitus Canada recueille; (3) la manière dont Infinitus Canada utilise et divulgue ces renseignements; (4) la manière dont Infinitus Canada obtient votre consentement à la collecte, l'utilisation et la divulgation de ces renseignements; (5) la manière dont Infinitus Canada protège et conserve ces renseignements; et (6) la manière dont vous pouvez accéder à vos renseignements personnels détenus par Infinitus Canada.

(1) Collecte des renseignements

Infinitus Canada recueillera, utilisera et divulguera des renseignements obtenus des groupes de personnes suivants, de la manière et aux fins suivantes.

Renseignements sur les Clients

La section qui suit énonce les politiques d'Infinitus Canada relativement aux renseignements personnels recueillis concernant les personnes ayant acquis des produits ou passé des commandes pour l'achat de produits auprès d'Infinitus Canada ou de ses Distributeurs (les « Clients »).

Objectifs de la collecte de Renseignements personnels sur les clients

Infinitus Canada recueillera, utilisera et divulguera des renseignements uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis et qui sont raisonnables compte tenu des circonstances de votre relation avec Infinitus Canada, comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans le cours de ses activités de fourniture de biens et services divers à ses Clients, Infinitus Canada recueille et utilise certains renseignements personnels obtenus auprès de ses Clients, dont le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique, le nom d'utilisateur, les renseignements sur la carte de crédit, les renseignements nécessaires à la facturation et à l'expédition et d'autres renseignements similaires, aux fins de traiter les commandes de ses Clients et à des fins connexes (les « Renseignements personnels du client », comme définis ci-dessous).

Collecte des Renseignements personnels du client

Afin d'acquérir des produits d'Infinitus Canada, les Clients doivent lire, remplir et signer un formulaire de bon de commande et y indiquer les renseignements demandés. Les Clients peuvent également transmettre des renseignements de même nature par téléphone, télécopieur, courriel ou Internet (par exemple sur un site Web ou par une application pour téléphone intelligent).

Consentement du client

Lorsqu'un Client remplit et signe un formulaire de bon de commande, Infinitus Canada estime que le Client consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des Renseignements personnels du client aux fins établies ci-dessus, sauf avis contraire.

Un Client peut retirer son consentement en tout temps en communiquant avec l'agent de la protection de la vie privée d'Infinitus Canada de la manière établie ci-dessous.

Utilisation des Renseignements personnels du client

Infinitus Canada utilisera les Renseignements personnels du client divulgués dans le formulaire de bon de commande afin de traiter la commande du Client, y compris à des fins de facturation et d'expédition, et de confirmer l'achat ou la livraison.

De plus, les Renseignements personnels d'un client peuvent être utilisés aux fins suivantes :

1. **Vérification ou confirmation des commandes, etc.** — Infinitus Canada utilise les renseignements à des fins d'identification, de vérification, de passation de commandes et de facturation. De plus, vous pourriez recevoir les communications suivantes d'Infinitus Canada : Communications concernant les transactions et les activités de tenue de compte. Ces communications comprennent, sans s'y limiter : les sondages, les confirmations d'inscription, les confirmations de commandes, les messages de mise à jour concernant les commandes et les avis quant aux changements importants apportés aux politiques du site et aux procédures de gestion de compte.
2. **Satisfaction de la clientèle** – Les renseignements peuvent être utilisés à des fins de satisfaction de la clientèle, y compris, sans s'y limiter, le suivi de la satisfaction de la clientèle et les efforts faits pour l'assurer, la résolution de problèmes, les réponses aux demandes et la résolution des différends.
3. **Détection et prévention de la fraude** – Les renseignements peuvent être utilisés afin de repérer les erreurs, fraudes ou autres activités criminelles et d'en protéger Infinitus Canada. Infinitus Canada peut communiquer ces renseignements à des organismes gouvernementaux ou d'autres sociétés qui l'assistent dans ses efforts de prévention de la fraude ou d'enquête. Elle peut le faire : (1) quand la loi l'autorise ou l'exige; (2) dans le cadre de ses efforts pour empêcher les activités frauduleuses ou non autorisées réelles ou potentielles ou s'en protéger; ou (3) dans le cadre d'enquête sur une fraude qui a déjà eu lieu.
4. **Promotion des produits** – Les renseignements peuvent être utilisés afin de vous fournir de l'information sur les produits et les services, et sur les activités, concours, promotions et projets qui y sont liés, et de fournir des renseignements marketing personnalisés.
5. **Statistiques** – Les renseignements peuvent être utilisés à des fins statistiques afin de recueillir et d'analyser des données statistiques et d'élaborer des rapports anonymes pour des organismes de recherche interne et externe.

Le défaut de fournir à Infinitus Canada des renseignements personnels peut l'empêcher d'exécuter une commande ou demande de service ou entraîner un retard dans l'exécution d'une commande ou d'une

demande de service. De plus, les Clients qui ne sont pas disposés à fournir les renseignements demandés ne pourront pas recevoir d'offres exclusives ou de documents promotionnels ni participer aux concours.

Renseignements sur les Distributeurs

La section qui suit énonce les politiques d'Infinitus Canada relativement aux renseignements personnels recueillis auprès de ses Distributeurs ou à leur égard.

Objectifs de la collecte de renseignements personnels sur les Distributeurs

Infinitus Canada recueillera, utilisera et divulguera des renseignements uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis et qui sont raisonnables compte tenu des circonstances de votre relation, comme plus amplement décrit ci-dessous.

Dans le cours de l'exploitation de vos activités en tant que Distributeur, Infinitus Canada recueille et utilise certains renseignements personnels obtenus auprès de vous, dont le nom, les coordonnées, des renseignements sur la carte de crédit, les données sur les ventes, les renseignements sur votre lignée descendante et d'autres renseignements similaires, afin de gérer votre position de Distributeur et de vous assister dans le traitement et l'exécution des commandes des Clients.

Collecte des renseignements personnels du Distributeur

Pour devenir un Distributeur, une personne doit remplir et signer une candidature et une convention du Distributeur (la « Convention du distributeur ») qui peut également être remplie en ligne sur le site d'Infinitus Canada. Les renseignements qu'Infinitus Canada recueille par la Convention du distributeur incluent généralement le nom, les données personnelles (p. ex., la date de naissance, le genre), les coordonnées (p. ex., l'adresse, le numéro de téléphone, le courriel, le numéro de télécopieur) et l'information financière (p. ex., des renseignements sur le compte bancaire) d'une personne.

Dans le cours des activités du Distributeur, Infinitus Canada fera le suivi des ventes du Distributeur et des membres de sa lignée descendante, aux fins de détermination du rang du Distributeur et du versement des commissions et autres bonus et paiements.

Consentement du Distributeur

Lorsqu'une personne physique remplit et signe la Convention de distributeur, Infinitus Canada considère qu'elle consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de ses renseignements personnels, aux fins établies ci-dessus, sauf avis contraire.

Un Distributeur peut retirer son consentement en tout temps en communiquant avec l'agent de la protection de la vie privée d'Infinitus Canada de la manière établie ci-dessous. Soyez avisé qu'en tant que Distributeur, si vous retirez votre consentement, la capacité d'Infinitus Canada à continuer une relation d'affaires avec vous pourrait être entravée de manière importante.

Utilisation des renseignements personnels du Distributeur

Si Infinitus Canada accepte la Convention du distributeur, elle utilisera les renseignements personnels divulgués uniquement dans le cadre de sa relation commerciale avec vous et aux fins suivantes :

1. **Traitement de la candidature** – Les renseignements personnels indiqués ci-dessus seront utilisés pour la réception, l'évaluation et le traitement de la Convention du distributeur.
2. **Traitement et expédition des commandes du Distributeur** – De temps à autre, des commandes sont passées par les distributeurs, et des biens leur sont envoyés. Les renseignements personnels indiqués ci-dessus seront utilisés afin de faciliter ce processus.
3. **Information commerciale** – Au fur et à mesure que les distributeurs développent leur entreprise, les renseignements personnels indiqués ci-dessus peuvent également être distribués à leur lignée ascendante à diverses fins, y compris des fins d'information générale, de formation, de motivation ou reconnaissance et pour les activités de la ligne descendante.
4. **Ventes aux clients et recommandations d'occasion d'affaires** – Si Infinitus Canada reçoit des demandes non sollicitées de produits, elle peut utiliser les renseignements personnels indiqués ci-dessus afin de recommander votre entreprise à un Client potentiel.
5. **Administration** – De temps à autre, Infinitus Canada peut utiliser les renseignements personnels concernant les distributeurs à des fins administratives ou pour résoudre des problèmes ou différends.
6. **Détection et prévention de la fraude** — Infinitus Canada peut utiliser les renseignements personnels concernant les Distributeurs afin de repérer les erreurs, fraudes ou autres activités criminelles et de s'en protéger. Infinitus Canada peut communiquer ces renseignements à des organismes gouvernementaux ou d'autres sociétés qui l'assistent dans ses efforts de prévention de la fraude ou d'enquête. Infinitus Canada peut le faire : (1) quand la loi l'autorise ou l'exige; (2) dans le cadre de ses efforts pour empêcher les activités frauduleuses ou non autorisées réelles ou potentielles ou pour s'en protéger; ou (3) dans le cadre d'une enquête sur une fraude qui a déjà eu lieu.

Lorsqu'Infinitus Canada refuse une Convention de distributeur, elle détruit celle-ci et ne conserve aucun des renseignements fournis.

Information Web

Collecte d'information Web

Infinitus Canada reçoit automatiquement certaines catégories de renseignements lorsque vous visitez son site Web (le « Site » ou le « Site d'Infinitus ») ou que vous utilisez sa Plateforme. Par exemple, comme bien des sites Web, Infinitus Canada utilise des « témoins » afin de recueillir certains types de renseignements lorsque votre navigateur Web accède au Site. Infinitus Canada peut enregistrer l'adresse IP de l'emplacement d'où vous visitez le Site. La Plateforme et le Site utilisent des témoins aux fins d'améliorer les services fournis. Chaque fois qu'un utilisateur utilise la Plateforme ou le Site, les témoins identifient cet utilisateur, ce qui permet à Infinitus Canada de fournir des services plus personnalisés. Infinitus Canada fournira des produits et services qui correspondent mieux aux besoins du Client sur la base de ces renseignements. La plupart des navigateurs acceptent automatiquement les témoins;

néanmoins, il est possible de choisir de les refuser. Si les témoins ne sont pas acceptés, l'accès à la Plateforme ou au Site pourrait être limité.

(2) Protection des renseignements personnels

Infinitus Canada protège vos renseignements personnels conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*.

Sauf de la manière prévue par la présente politique, Infinitus Canada ne vendra, n'échangera, ne partagera, ni ne louera jamais les Renseignements personnels des clients et les renseignements personnels des Distributeurs qu'elle peut détenir, le cas échéant, à un tiers sans le consentement écrit du Client ou du Distributeur.

Infinitus Canada communique les renseignements personnels des Clients et Distributeurs qu'elle recueille comme suit :

- a) **Sous-traitants.** Infinitus Canada fournit des renseignements personnels de manière anonyme à des sous-traitants et agents tiers qui travaillent en son nom à la fourniture de certains services (p. ex. traitement des commandes). Ces tiers n'ont pas le droit d'utiliser les renseignements personnels au-delà de ce qui est nécessaire pour l'aider à traiter votre commande ou exécuter d'autres opérations commerciales. Ils sont contractuellement tenus de préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels, et il leur est interdit d'utiliser ces renseignements de quelque manière qui ne soit pas expressément autorisée par Infinitus Canada.

- b) **Fournisseurs de services.** Infinitus Canada fournit des renseignements personnels aux fournisseurs tiers de biens et services que vous pourrez acheter, le cas échéant, sur son Site (p. ex., FAI). Comme les sous-traitants, ces tiers n'ont pas le droit d'utiliser les renseignements personnels au-delà de ce qui est nécessaire pour aider Infinitus Canada. Ils sont contractuellement tenus de préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements personnels, et il leur est interdit d'utiliser ces renseignements de quelque manière qui ne soit pas expressément autorisée par Infinitus Canada. Il leur est interdit de retransmettre ces renseignements à un tiers.

- c) **Entités apparentées.** Infinitus Canada fournit des renseignements personnels à ses filiales, sociétés affiliées et autres sociétés apparentées.

- d) **Sociétés émettrices de carte de crédit.** Les transactions effectuées par carte de crédit sont traitées par une institution financière tierce et ses fournisseurs, qui recevront le numéro de carte de crédit et d'autres renseignements nominatifs, et ce, uniquement afin de vérifier le numéro de carte de crédit et de traiter les opérations.

- e) **Enquêtes de police.** Infinitus Canada peut divulguer des renseignements personnels lorsque ses conseillers juridiques sont d'avis que leur divulgation est nécessaire au respect d'une instance judiciaire en cours, d'une ordonnance ou d'un acte de procédure signifié à Infinitus Canada, ses associés ou filiales, ou lorsque la loi exige la divulgation.

f) **Enquêtes internes.** Aux fins d'enquêter sur toute activité frauduleuse qui pourrait être illégale ou potentiellement nuire à l'intégrité d'Infinitus Canada ou pour empêcher une telle activité, mais uniquement dans la mesure raisonnablement nécessaire compte tenu des circonstances.

g) **Transfert transfrontalier.** Vos données personnelles pourraient être transférées à une filiale ou à un groupe d'entreprises apparentées à Infinitus Canada si cela est nécessaire à la mise en œuvre de l'objet du contrat correspondant ou à l'exécution de vos commandes ou pour la fourniture d'un service.

h) **Restructuration ou transfert.** Lorsqu'Infinitus Canada procède à une restructuration ou à un transfert d'entreprise, comme une fusion, l'acquisition d'une autre société ou la vente d'une partie de ses actifs, les Renseignements personnels des clients feront, dans la plupart des cas, partie des actifs transférés.

(3) Conservation des renseignements personnels

Infinitus Canada conservera les Renseignements personnels des clients, y compris ceux sur la carte de crédit, pendant la période pendant laquelle la législation fiscale requiert des entreprises qu'elles conservent leurs registres (à concurrence de 7 ans). À l'expiration de cette période, les renseignements sur la carte de crédit seront détruits.

Tous les renseignements personnels divulgués dans le cadre de la relation commerciale entre un Distributeur et Infinitus Canada seront conservés par Infinitus Canada jusqu'au plus tardif des événements suivants : (1) la résiliation de la Convention du distributeur soit par Infinitus Canada soit par le Distributeur, ou (2) pendant la période pendant laquelle la législation fiscale requiert des entreprises qu'elles conservent leurs registres (à concurrence de 7 ans). À l'expiration de cette période, les renseignements sur la carte de crédit seront détruits.

(4) Exactitude

Infinitus Canada s'efforce de veiller à ce que les renseignements personnels recueillis et détenus soient exacts, à jour et suffisamment complets pour les fins pour lesquelles ils ont été recueillis, utilisés ou divulgués.

Étant donné qu'il est important que les renseignements soient exacts et à jour, les Clients et Distributeurs devront informer aussitôt que possible Infinitus Canada de tout changement de leurs renseignements personnels.

(5) Accès aux renseignements personnels

Les Clients et Distributeurs ont le droit de contrôler et de faire rectifier les renseignements personnels en la possession d'Infinitus Canada. Les demandes à cet effet doivent être transmises à Infinitus Canada par courriel à privacy.officer.ca@infinitus-int.com.

(6) Modifications apportées à la politique de confidentialité

Infinitus Canada se réserve le droit de modifier la présente politique de temps à autre sans préavis. Infinitus Canada publiera immédiatement toute modification de la présente politique sur sa page d'accueil et aux autres endroits qu'elle juge appropriés. Lorsque les modifications auront pour effet l'utilisation des Renseignements personnels des clients par Infinitus Canada d'une manière différente de celle indiquée au moment de leur collecte, Infinitus Canada avisera les Clients en publiant un avis sur son Site ou sa Plateforme 30 jours avant la date d'entrée de vigueur de la politique modifiée. Le fait de continuer à utiliser les produits ou sites Web d'Infinitus Canada ou d'agir comme Distributeur d'Infinitus Canada après la publication de modifications à la présente politique de confidentialité constituera votre acceptation desdites modifications.

(7) Personne-ressource

Pour toute question concernant les politiques d'Infinitus Canada relatives au traitement de vos renseignements personnels, toute plainte concernant la manière dont Infinitus Canada a utilisé, manipulé ou utilisé vos renseignements personnels ou toute demande d'accès ou de rectification de vos renseignements personnels, veuillez communiquer avec l'agente de la protection de la vie privée d'Infinitus Canada, Mme Carrie Hui, dont les coordonnées sont les suivantes :

- Madame Carrie Hui
- 37^e étage, Infinitus Plaza, 199 Des Voeux Road Central, Hong Kong
- Numéro de téléphone : 852-2660-3200
- Courriel : privacy.officer.ca@infinitus-int.com

Soyez avisé que vous pouvez également retirer votre consentement en tout temps en communiquant avec l'agent de la protection à la vie privée d'Infinitus Canada de la manière énoncée ci-dessus.

(8) Interprétation

Aux fins du présent document :

« Client »	Toute personne qui a acheté des produits ou passé commande pour l'achat de produits d'Infinitus Canada ou de ses Distributeurs.
« Distributeur »	Toute personne qui a conclu une Convention du distributeur avec Infinitus Canada.
« Infinitus Canada »	Infinitus Canada, sa société mère, ses filiales et ses associés autorisés.
« Renseignements personnels du client »	Notamment le Profil d'utilisateur d'un Client, son nom, ses coordonnées, son nom d'utilisateur, son adresse courriel, son identifiant d'utilisateur, son numéro de permis de conduire et les renseignements sur sa carte de crédit et son compte.
« Plateforme »	L'outil informatique mobile d'Infinitus Canada.

« Profil d'utilisateur »

Les renseignements stockés électroniquement ou autrement qu'Infinitus Canada conserve concernant un Client et qui indiquent ses préférences d'affichage.